

Évaluer la complexité d'un texte pour ACT (texte narratif et explicatif)

Problématique :

- Comment élaborer une progression pour le choix des textes retenus pour les séances d'ACT en fonction des fragilités décelées lors des évaluations et à l'observation de l'enseignant ?
- Quels critères pour évaluer la difficulté d'un texte ?

Quelques principes :

- On organise une progression à travers le choix des textes.
- On ne multiplie pas les complexités, pour éviter une surcharge cognitive : on modifie le texte si nécessaire et on sélectionne un élément de difficulté qui sera travaillé dans le texte.
- On travaille plusieurs fois le même domaine.

Préalable :

- On réfléchira à l'univers de référence évoqué dans le texte (Est-il familier aux élèves ? Proche du monde de l'enfance ou de l'adolescence ; a-t-il un lien avec le programme de la classe, des connaissances scolaires ?).

Domaines	Paliers	Critères de complexité	
Le littéral	1	Information clairement énoncée (mot ou groupe de mots lui-même).	
		Information placée au début du texte, en position de sujet.	
		Nom dans un groupe nominal.	
	2	Information énoncée avec une reformulation. (Mot ou groupe de mots lui-même), une anaphore pronominale, une référence directe.	
		Information placée au milieu du texte en position de sujet ou au début du texte en situation de complément direct.	
		Complément dans un groupe nominal, complément essentiel, information énoncée dans une proposition relative.	
	3	Information énoncée avec une reformulation complexe, dans une chaîne anaphorique de substitution, avec un déplacement...	
		Information placée en fin de texte ou en fin de phrase complexe.	
		Complément circonstanciel, de nom, information énoncée dans une proposition subordonnée, en incise.	

Les inférences	1	Inférence interne simple (mise en relation de deux informations successives, proches, et corrélées).	
	2	Inférence interne complexe 1 (mise en relation d'informations multiples, non successives ou non corrélées). Inférence externe communément et culturellement partagée.	
	3	Inférence interne complexe 2 (mise en relation d'information multiples, éparpillées et non corrélées avec substitutions lexicales). Inférence externe culturellement et communément non partagée.	
Les éléments de chronologie et d'organisation logique	1	Chronologie simple, succession logique des événements.	
	2	Causalité simple, repérage de mots fonctionnels, correspondance de temps verbaux simple.	
	3	Causalité complexe, feed back, mots fonctionnels complexes, enchaînement des temps verbaux complexe, rupture et enchaînements codés.	
Les personnages	1	Les personnages sont clairement identifiables, nommés toujours de la même façon. Il existe un ou deux personnages seulement.	
	2	Les personnages sont repris à l'aide de pronoms personnels de conjugaison. Ils sont nombreux mais facilement dénombrables.	
	3	Les personnages sont désignés à l'aide de substituts lexicaux variés et de pronoms. Ils sont nombreux et difficilement dénombrables. Ils disparaissent au cours du texte et réapparaissent ou non.	
La syntaxe, le vocabulaire, le texte	1	Vocabulaire simple, peu ou pas de mots inconnus (ou immédiatement identifiables dans le contexte).	
		Texte court. Phrases courtes, simples ou complexes.	
	2	Forte lisibilité. Utilisation d'une police et taille de caractère bien lisible (arial 12, calibri 13) ; interligne 1.5 ; lignes du texte numéroté de 1 en 1 ;	
	2	Vocabulaire complexe 1. Des mots inconnus multiples mais identifiables en contexte.	

		Insertion de descriptions, de dialogues.
		Texte moyennement long. Phrases longues ou/et complexes (juxtaposition, coordination).
		Lisibilité aisée, numérotation des lignes de 5 en 5.
	3	Vocabulaire complexe 2. Nombreux mots inconnus et non identifiables immédiatement en contexte.
		Texte long réclamant de l'endurance. Phrases longues, voire très longues et complexes.
		Insertion de discours indirect.
Rapport texte/image	1	2 documents maximum (plutôt textes et images).
		Forte lisibilité (titre, source, auteur bien indiqué) ; qualité des documents ; taille et choix de police de caractères).
		Ordre de lecture guidé (numérotation des documents par exemple).
	2	3 documents maximum.
		Possibilité de cartes, frises ou tableaux.
		Complexité de l'ordre de lecture (pas nécessairement des numéros).
	3	3 documents ou plus.
		Possibilités de graphiques ou schéma.
		Non-guidage de l'ordre de lecture.